

OBJET : convocation au conseil municipal du mercredi 4 décembre 2024

Madame, Monsieur, chère (ou cher) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie, le mercredi 4 décembre 2024 à 20h.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

- I. DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- II. FINANCES
 1. Décisions modificatives
 - a. Décisions modificatives sur le budget PIC
 - b. Décisions modificatives sur le budget général
 - c. Décision modificative Les Hauts du pas Clissonnais
 2. Approbation des restes à réaliser
 - a. Sur le budget général
 - b. Sur le budget PIC
 - c. Sur le budget Les Hauts du pas Clissonnais
 3. Vote des tarifs 2025
 - a. Tarifs de location Des salles communales
 - i. la Doline,
 - ii. Athéna
 - iii. Le lavoir
 - b. Tarifs du cimetière
 - i. Emplacement équipé d'un caveau
 - ii. Case de columbarium
 - iii. Plaque obligatoire Jardin du souvenir et columbarium
 - iv. Redevances et renouvellement de concessions
 - c. Tarifs pour les photocopies
 - d. Tarifs pour les droits de place
 4. Services à l'enfance
 - a. Restaurant scolaire Bamboud'Chou : fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2025
 - b. Accueil périscolaire Les Copains d'Lilou : fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2025
 - c. Accueil de loisirs et péricentre Les Copains d'Lilou : fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2025
 5. Fixation de la participation communale par élève dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC

III. PATRIMOINE

6. Acquisition de terrain Les Hauts du pas Clissonnais
7. Echange de terrain dans le périmètre de la MAM
8. Cession par Vendée Habitat des espaces verts, de voiries et réseaux divers de la Résidence Les Jardins du Vivier au profit de la commune

IV. Gestion des ressources humaines

9. Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
10. Délibération Subvention COS 2024

A La Bernardière, le 29 novembre 2024



Le Maire,
Claude DURAND
Durand Claude
Date de signature : 29/11/2024
Qualité : Maire de La Bernardière

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu à la mairie le mercredi 4 décembre 2024 à 20h.

A La Bernardière, le 29 novembre 2024.



Le Maire,
Claude DURAND, Claude
Durand
Date de signature : 29/11/2024
Qualité : Maire de La Bernardière

ORDRE DU JOUR

- I. DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
- II. FINANCES
 1. Décisions modificatives
 - a. Décisions modificatives sur le budget PIC
 - b. Décisions modificatives sur le budget général
 - c. Décision modificative Les Hauts du pas Clissonnais
 2. Approbation des restes à réaliser
 - a. Sur le budget général
 - b. Sur le budget PIC
 - c. Sur le budget Les Hauts du pas Clissonnais
 3. Vote des tarifs 2025
 - a. Tarifs de location Des salles communales
 - i. la Doline,
 - ii. Athéna
 - iii. Le lavoir
 - b. Tarifs du cimetière
 - i. Emplacement équipé d'un caveau
 - ii. Case de columbarium
 - iii. Plaque obligatoire Jardin du souvenir et columbarium
 - iv. Redevances et renouvellement de concessions
 - c. Tarifs pour les photocopies
 - d. Tarifs pour les droits de place
 4. Services à l'enfance
 - a. Restaurant scolaire Bamboud'Chou : fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2025
 - b. Accueil périscolaire Les Copains d'Lilou : fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2025
 - c. Accueil de loisirs et péricentre Les Copains d'Lilou : fixation des tarifs à compter du 1er janvier 2025

5. Fixation de la participation communale par élève dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC

III. PATRIMOINE

6. Acquisition de terrain Les Hauts du pas Clissonnais
7. Echange de terrain dans le périmètre de la MAM
8. Cession par Vendée Habitat des espaces verts, de voiries et réseaux divers de la Résidence Les Jardins du Vivier au profit de la commune

IV. Gestion des ressources humaines

9. Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
10. Délibération Subvention COS 2024